



PROCÈS-VERBAL  
assemblée générale  
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN  
tenue le 2 novembre 2016,  
à la salle Fernand-Daoust,  
Centre Saint-Pierre, Montréal

*Luttes sociales,  
engagement central*

---

## PRÉSENCES

### Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente  
Suzanne Audette, 2<sup>e</sup> vice-présidente  
Manon Perron, secrétaire générale  
Patrice Benoît, trésorier  
Charles Sainte-Marie, 1<sup>er</sup> vice-président  
(absence motivée)

### Conseil syndical

Annik Patriarca, condition féminine  
Ramatoulaye Diallo, immigration et relations ethnocult.  
Madeleine Ferland, éducation  
Michèle St-Denis, solidarité internationale  
Arianne Carmel-Pelosse, jeunes  
Richard Bousquet, environnement et dévelop. durable  
Kim Boyer, CASS  
Patrick St-Pierre, droit au travail  
Donald Picotte, LGBT  
Judith Huot, santé et services sociaux

Dominique Daigneault et Manon Perron agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

## 1. OUVERTURE

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière. Elle dédie la minute de silence à Jean Léger, militant environnementaliste bien connu au conseil central et travailleur membre de la CSN-Construction qui nous a quittés.

La présidente commence son mot d'ouverture en faisant écho à quelques luttes menées au cours du dernier mois, particulièrement le lancement de la campagne en faveur du salaire minimum à 15 \$ l'heure, 5-10-15, et la manifestation du 15 octobre. Elle rappelle les réserves émises par la ministre du Travail, Dominique Vien, suivant la rencontre qu'elle a eue avec les porte-paroles de la campagne 5-10-15. Elle poursuit en rappelant les agressions sexuelles qui se sont produites à l'Université Laval et la dénonciation d'Alice Paquet qui ont mis à l'avant-plan de l'actualité la question de la culture du viol. Dominique rappelle l'importante décision de la Cour suprême dans la cause de Gabriel Nadeau-Dubois et Jean-François Morasse. Le plus haut tribunal du pays a déterminé que la preuve n'avait pas été faite que Gabriel avait une connaissance spécifique de l'injonction lors d'une déclaration publique en mai 2012, et donc, qu'il ne pouvait pas être condamné pour outrage au tribunal. Dans cette cause, la liberté d'expression a été préservée. Toutefois, c'est la liberté de presse qui a été malmenée lorsque les pratiques du SPVM ont été révélées au grand jour en ce qui concerne les journalistes mis sur

écoute. La Fédération nationale des communications (FNC-CSN) et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'information de La Presse ont dénoncé vigoureusement le SPVM et la juge qui a autorisé le mandat de surveillance dont a fait l'objet le journaliste Patrick Lagacé. Les camarades journalistes sont inquiets et ont raison de l'être.

En novembre, ce sera au tour du mouvement communautaire de se mobiliser les 7, 8 et 9 pour réclamer de l'État le plein financement de la mission des organismes, la reconnaissance de l'action communautaire autonome et un réinvestissement majeur dans les services publics et les programmes sociaux. Une grande manifestation est prévue le 9 novembre, place des Festivals à 13 h.

La présidente termine son mot en rendant hommage au camarade Jean Léger dont elle a souligné le décès dans la minute de silence. Elle rappelle les qualités humaines de ce militant et rend hommage à son engagement. Elle conclut sa présentation en soulignant l'engagement de tous et chacun envers la défense du bien commun.

## 2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Manon Perron fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

## 3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU GRAND NORD

Manon Perron souligne que personne du Nunavik et de la Baie James n'est avec nous ce soir.

## 4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Manon Perron présente maintenant l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Appel des dirigeantes et des dirigeants
3. Présence des délégué-es du Nunavik et de la Baie James
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 octobre 2016
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégués
8. Affiliation des nouveaux syndicats
9. Élections au comité de mobilisation (FNC et CSN-Construction)  
(s'il y a des délégué-es d'une ou de ces deux fédérations)
10. Conflits et mobilisations (STT de Viomax)  
Invités : Miquel Ruiz-Gomar, président et Loïc Dandonneau, trésorier
11. Journées québécoises de la solidarité internationale  
Invitée : Marie Brodeur de l'AQOCI

12. Question de privilège de la Fédération des femmes du Québec (FFQ)  
Invitée : Mélanie Sarrazin, présidente de la FFQ
13. Centre d'éducation et d'action des femmes  
Invitée : Julie Leblanc du CÉAF
14. Retour sur le conseil confédéral
15. Divers

**Il est proposé par Martin Renaud  
appuyé par Marie-Thérèse Charron**

ADOPTÉ

<b>Manon avise les délégué-es que la prochaine assemblée générale débutera à 18 h 30.</b>
---

Manon informe les délégué-es que le document *En route vers le 65<sup>e</sup> congrès* est maintenant disponible et que des copies sont déposées sur la table des documents.

**5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 OCTOBRE 2016**

**Il est proposé par Michèle Saint-Denis  
appuyé par Annik Patriarca**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 octobre 2016, en indiquant que Charles Sainte-Marie était absent pour raison familiale.

ADOPTÉ

**6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS**

**Il est proposé par Robert Poisson  
appuyé par Zoé Décarie**

**Que** l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

**7. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES**

Richard Ledoux, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par Richard Ledoux  
Appuyé par Jean-Pierre Bourgault**

Que l'on accrédite les délégué-es suivants :

S de l'enseignement du cégep André-Laurendeau (CSN)	Merhan Kabraelian AGO
S de Comm. des droits de la personne et de la jeun. CSN	Linda Lamarche AGS
S de Comm. des droits de la personne et de la jeun. CSN	Catherine Gauvreau AGO
STT des centres de la petite enfance de Mtl et Laval	Éric Mondou AGO
STT des centres de la petite enfance de Mtl et Laval	Pierre Lalande AGO
STT des centres de la petite enfance de Mtl et Laval	Carole Leroux AGO
STT des centres de la petite enfance de Mtl et Laval	Tania Valdez AGO
STT des centres de la petite enfance de Mtl et Laval	Marc Turcotte AGO
STT des centres de la petite enfance de Mtl et Laval	Marie-Ève Doyon-Gosselin AGS
STT des centres de la petite enfance de Mtl et Laval	Cathy L'Heureux AGS
STT des centres de la petite enfance de Mtl et Laval	Sarah Examé AGO
STT des centres de la petite enfance de Mtl et Laval	Geneviève Lapointe AGO
STT des centres de la petite enfance de Mtl et Laval	Nathalie Fontaine AGO
STT des centres de la petite enfance de Mtl et Laval	Carolina Cerpa AGO
STT des centres de la petite enfance de Mtl et Laval	Mariya Dineva AGO
STT du Centre jeunesse de Montréal (CSN)	Sylvie Bouchard AGO
STT du Centre jeunesse de Montréal (CSN)	Alain Paquin AGO
STT des Autobus La Montréalaise – CSN division Mtl	Lise Parent AGO

**ADOPTÉ**

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Manon Perron fait la présentation des syndicats à affilier.

**Il est proposé par Marie-Hélène Plourde  
Appuyé par Félix Sylvestre**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN accueille et affine les syndicats suivants :

- ✓ Syndicat des travailleuses (eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval – CSN, section Brindami, affilié à la FSSS (13 salarié-es)
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs en intervention sociale de Montréal-Laval – CSN, section Maison-Répit Oasis, affilié à la FSSS (24 salarié-es)

- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Ordre des Infirmières et infirmiers du Québec (CSN) ajoute à ses rangs les TT professionnels de l'Ordre des Infirmières et infirmiers du Québec (CSN), affilié à la FEESP (83 salarié-es)
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs de garage de Laval et du Montréal métropolitain, affilié à la FIM (14 salarié-es)

## ADOPTÉ

### 9. ÉLECTION DU COMITE DE MOBILISATION

Ce point est reporté à la prochaine assemblée générale puisqu'il n'y a pas de délégué-e présent pour représenter la FNC et la CSN Construction aux postes qui demeurent vacants depuis les élections au comité de mobilisation qui ont eu lieu à l'assemblée générale du mois d'octobre.

### 10. CONFLITS ET MOBILISATIONS - VIOMAX

M. Miquel Ruiz-Gomar, président, et M. Loïc Dandonneau, trésorier du STT de Viomax présentent la situation qui prévaut dans leur syndicat depuis le début de la négociation de leur première convention collective. Les militantes et militants ont été intimidés par la direction à plusieurs reprises. Le 7 octobre dernier, l'employeur a suspendu quatre employé-es et le 13 octobre, deux d'entre eux, le président et le trésorier, ont été congédiés. Une plainte en vertu de l'article 15 du Code du travail, pour activité syndicale, a été déposée. L'employeur a engagé une firme d'avocats antisyndicale. Une pétition circule à l'initiative des usagers pour réintégrer les employés congédiés. Des témoignages de solidarité suivent la présentation de nos deux invités.

#### Proposition

**Attendu que** Viomax est un organisme sans but lucratif ayant pour mission d'offrir une vaste programmation d'activités physiques adaptées aux enfants, adolescents et adultes ayant un handicap physique;

**attendu que** Viomax est un organisme PANAM, regroupement d'organismes en loisirs partenaires de la Ville de Montréal, desservant des citoyens de plusieurs arrondissements;

**attendu que** les travailleuses et travailleurs se sont affiliés à la CSN au printemps 2016 et qu'ils tentent de négocier une première convention collective, mais qu'ils se butent à l'intransigeance de l'employeur;

**attendu que** l'employeur a congédié deux membres de l'exécutif, fondateurs du syndicat et au comité de négociation;

**attendu que** l'employeur a suspendu deux membres du comité de surveillance des finances;

**attendu que** l'employeur a refusé de négocier avec deux membres du comité syndical de négociation jusqu'à ce qu'il soit mis en demeure par la Fédération des professionnèles (FP);

**attendu que** l'employeur a décidé de retenir toutes les sommes qui étaient dues aux personnes congédiées;

**attendu que** les membres du STT de Viomax ont voté à 100 % pour une banque de 12 heures de grève, lors d'une assemblée générale le 20 octobre dernier;

**attendu que** le conseil central a pour mission d'appuyer les syndicats lors de la négociation de convention collective.

**Il est proposé par Judith Huot  
Appuyé par Chantal Morin**

**Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN** invite ses syndicats affiliés à appuyer le STT de Viomax qui est en mobilisation dans un contexte particulièrement difficile pour la négociation d'une première convention collective.

**Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN** intervienne auprès de la Ville de Montréal, partenaire de Viomax, afin de dénoncer l'attitude antisyndicale de l'employeur.

#### Amendement

**Il est proposé Bertrand Guibord  
Appuyé par Richard Ledoux**

#### D'ajouter

**Que le CCMM–CSN** organise un contingent le plus large possible pour assister à l'assemblée générale annuelle des membres le 14 novembre, afin de signifier son appui aux travailleuses et travailleurs de Viomax.

#### **Adopté**

La proposition finale se lit comme suit :

**Il est proposé par Judith Huot  
Appuyé par Chantal Morin**

**Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN** invite ses syndicats affiliés à appuyer le STT de Viomax qui est en mobilisation dans un contexte particulièrement difficile pour la négociation d'une première convention collective.

**Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN** intervienne auprès de la Ville de Montréal, partenaire de Viomax, afin de dénoncer l'attitude antisyndicale de l'employeur.

**Que le CCMM–CSN** organise un contingent le plus large possible pour assister à l'assemblée générale annuelle des membres le 14 novembre, afin de signifier son appui aux travailleuses et travailleurs de Viomax.

**ADOPTÉ**

## **11. JOURNEES QUEBECOISES DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE**

Nous accueillons Marie Brodeur de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) qui invite les délégué-es aux activités des Journées québécoises de la solidarité internationale. Des activités ont lieu dans douze régions, dont Montréal. Le thème développé cette année est *Médias et solidarité internationale : enjeux et défis*. Michèle St-Denis rappelle la résolution de du dernier congrès et invite les syndicats à convier le comité solidarité internationale pour aller les rencontrer.

**Il est proposé par Rama Diallo  
appuyé par Michèle St-Denis**

De recevoir le rapport sur les Journées québécoises de la solidarité internationale.

**ADOPTÉ**

## **12. QUESTION DE PRIVILÈGE DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC (FFQ) invitée : Mélanie Sarrazin**

Annik Patriarca, responsable du comité de la condition féminine et représentante du conseil central au CA de la FFQ, présente Mélanie Sarrazin, présidente de la FFQ. Madame Sarrazin compte plus de 15 ans d'expérience dans le milieu communautaire et féministe. Militante des droits humains, elle a lutté pour le respect des droits de sa communauté en particulier des femmes et des familles vivant des difficultés. Après avoir coordonné un centre de femmes à Buckingham et représenté la région de l'Outaouais au comité de coordination au Regroupement des centres de femmes du Québec, elle a assumé brièvement le rôle de coordonnatrice au sein de la FFQ. Avec une vision inclusive et mobilisatrice, elle ancre son engagement féministe dans la volonté de transformer et d'éliminer les rapports sociaux de sexe et de domination dans toutes les sphères de la vie des femmes, en vue de favoriser le développement de la pleine autonomie pour toutes. Elle est la présidente de la Fédération des femmes du Québec depuis septembre 2015.

La présidente Mélanie Sarrazin informe l'assemblée de la situation précaire que traverse présentement la FFQ. La fédération a besoin de notre appui. Depuis 2011, elle ne cesse de subir des coupes de financement. L'équipe a été considérablement

réduite, ce qui rend la réalisation de certains projets difficiles. L'organisme fait face à la pire épreuve de son histoire.

Une période d'échanges s'ouvre après la présentation de Mélanie. Des témoignages de solidarité s'ensuivent.

### Proposition

**Attendu** la situation financière précaire qui prévaut actuellement à la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et qui met en péril sa survie;

**attendu que** cette situation force l'organisation à réduire de façon dramatique ses effectifs;

**attendu** l'importance de cette organisation pour le mouvement des femmes et des luttes qu'elle a menées depuis maintenant 50 ans pour défendre les intérêts et les droits des femmes;

**attendu** la place importante qu'occupe la FFQ dans la société et sa contribution à l'histoire du Québec;

**attendu que** la FFQ, tout comme plusieurs autres groupes, subit depuis de nombreuses années les effets de la réduction du financement du gouvernement fédéral;

**attendu que** la FFQ est aussi durement touchée par les politiques d'austérité du gouvernement Couillard;

**attendu que** tout au long de son histoire, la FFQ a fait preuve d'une grande solidarité envers ses alliées et qu'elle lance maintenant un appel à l'aide;

**attendu que** le conseil central est membre de la FFQ depuis de nombreuses années;

**attendu que** le conseil central s'est engagé à accorder un don de 2 000 \$ à la FFQ et qu'il déploiera des ressources militantes afin de lui venir en aide.

**Il est proposé par Ariane Carmel-Pelosse  
Appuyé par Carole Morache**

**Que les syndicats affiliés au CCMM–CSN** invitent leurs membres féminines à devenir membres de la FFQ, qu'ils invitent tous leurs membres à faire un don à la FFQ et que les syndicats fassent aussi un don à l'organisme féministe.

**Qu'il** envoie une lettre aux ministres fédérale et provinciale de la Condition féminine demandant un appel à augmenter le financement spécifique de la FFQ.



## ADOPTÉ

### 13. CENTRE D'ÉDUCATION ET D'ACTION DES FEMMES (CÉAF) **Invitée : Julie Leblanc du CÉAF**

Annik Patriarca présente Julie Leblanc, militante féministe et organisatrice communautaire qui travaille au Centre d'éducation et d'action des femmes depuis trois ans. Auparavant, elle a travaillé pendant 15 ans dans une maison de la famille.

Elle a étudié et milité à l'UQAM à titre de membre de l'exécutif de son association étudiante. Avec ses complices féministes, elle a mis sur pied le Centre de femmes de l'UQAM et le groupe de La brigade rose, collectif qui combattait le harcèlement sexuel et les différentes formes de violences. Julie est titulaire d'un BAC en sociologie et une concentration en études féministes.

Pendant plusieurs années, elle a milité au Comité des sans-emploi Montréal-Centre. Elle vit présentement dans une coopérative d'habitation dans le quartier Centre-Sud. Depuis juin dernier, elle est au conseil d'administration du Comité social centre-sud, le cœur de résistance de notre quartier !

Dans l'actualité, on a beaucoup parlé de violence envers les femmes au cours des dernières semaines. Ce soir, nous aborderons la question de la violence que subissent les femmes locataires. Ces situations sont moins bien connues de la population. Julie nous présente des témoignages de femmes qui ont été victimes de ce type de violence. Il est grand temps que l'on croit la parole des femmes et que ce soit les agresseurs qui aient le fardeau de la preuve. Elle invite les délégué-es à faire différentes actions pour appuyer les revendications du CÉAF. Des commentaires suivent la présentation de notre invitée. Une déléguée souligne que la pétition peut être utilisée par les syndicats qui organisent une activité lors de la semaine contre la violence faite aux femmes. Ladite pétition sera déposée à l'Assemblée nationale par Manon Massé de QS, députée de notre circonscription. Beaucoup de sensibilisation reste à faire dans nos milieux. On a une responsabilité syndicale à déconstruire les préjugés.

#### Proposition

**Attendu que** le Centre d'éducation et d'action des femmes est un agent de transformation et qu'il a pour mission l'amélioration des conditions de vie des femmes;

**attendu que** le CÉAF est un lieu d'apprentissage de la solidarité pour les femmes et qu'il œuvre pour l'égalité et la justice sociale;

**attendu que** les violences vécues par les femmes locataires et chambreuses s'inscrivent dans la culture du viol;

**attendu que** le CÉAF apporte une analyse féministe aux enjeux de société;

**attendu que** le CÉAF veut sensibiliser la population à la violence vécue par les femmes locataires et chambreuses;

**Il est proposé par Mona Edma  
Appuyé par Carole Leroux**

**Que le CCMM-CSN** invite ses syndicats affiliés à diffuser le dépliant explicatif *Femmes et logement*.

**Que le CCMM-CSN** signe la déclaration commune dénonçant les violences vécues par les femmes locataires et chambreuses et qu'il invite ses syndicats affiliés à faire de même.

**Que le CCMM-CSN** et ses syndicats affiliés fassent circuler la pétition pour la faire signer.

**Que le CCMM-CSN** invite ses membres, notamment les syndicats ayant pignon sur rue dans le quartier Centre-Sud, à contribuer à la campagne de financement du CÉAF afin de soutenir ses actions, notamment celle du 6 décembre ainsi que le musée éphémère itinérant.

Liens de la déclaration et de la pétition :

**SIGNER ET DIFFUSER LA PÉTITION.** En ligne sur le site de l'Assemblée nationale : <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-6249/index.html>

**ENDOSSER ET DIFFUSER LA DÉCLARATION** contre les violences vécues par les femmes dans le logement

Vous pouvez ajouter le nom de votre groupe ou organisation directement en ligne à : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe2D1cnoAif2Nm9MGnl-6euQrC9GwJYR8sLttMhDaP6wBeCGw/viewform?c=0&w=1>

**ADOPTÉ**

#### **14. RETOUR SUR LE CONSEIL CONFÉDÉRAL**

Dominique Daigneault fait un résumé du dernier conseil confédéral qui a eu lieu à Lévis, les 28 et 29 septembre.

Quelques interventions se font au sujet du document *En route vers le 65<sup>e</sup> congrès de la CSN*. Un membre du conseil syndical fait part de sa déception face à la démarche proposée. La présidente invite les délégué-es à participer à cette démarche. Au

moment de l'assemblée générale, seulement deux syndicats avaient manifesté leur intérêt à être rencontrés.

## 15. DIVERS

- Brin de jasette sur l'entraide le 26 novembre, 18 heures, au Centre St-Pierre. Confirmez votre présence par courriel [diane.despatie@csn.qc.ca](mailto:diane.despatie@csn.qc.ca) ou au 514 598-2005.
- Défilé du communautaire : 9 novembre, à 13 h, Place des festivals
- Campagne coquelicot blanc du Collectif Échec à la guerre : voir Priscilla Bittar.
- Une grande marche communautaire à Laval, à 10 h, le 9 novembre.
- Distribution de tracts en appui mardi midi à la Place Valois

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Richard Gagnon  
Appuyé par Alain Sauvé**

Que l'on ajourne immédiatement.

ADOPTÉ

La réunion est levée à 21 h 55.

Dominique Daigneault  
Présidente

Manon Perron  
Secrétaire générale

---

*Nombre de délégué-es à l'assemblée : 65*

*Femmes : 37*

*Hommes : 28*

*Officiel-les : 64*

*Substitut : 1*

